



les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 13 janvier 2021

Nombre de délégués en exercice : 21
Présents : 15
Excusés : 6

Date convocation : 5 janvier 2021
Date affichage : 14 janvier 2021

L'An deux mille vingt et un, le treize janvier à dix-huit heures trente, le Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Dole – salle Edgar Faure, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents : Messieurs Jean-Pascal FICHERE, Olivier MEUGIN, Antony BOURCET, Jean THERY, Christian LAGALICE, Philippe DEGAY, Dominique DEWALLY, Alain DEBIOLT, Christophe DUGOIS, Jean-Noël GARNIER, Gilbert LAVRY, Jean-Claude PICHON, Marc SCHMIEDER ; Mesdames Pierrette BUSSIERE, Séverine CALINON.

Etaient excusés / absents : Messieurs Michel BENESSIANO, Stéphane CHAMPANHET, Jacques LAGNIEN, Gérôme FASSETNET, et Mesdames Cyriel JEANNEAUX, Maryline MIRAT.

Secrétaire de Séance : Madame BUSSIERE Pierrette.

Délibération n° 13012021-2bs

OBJET : Réduction de la redevance spéciale 2020 accordée dans le cadre de la crise sanitaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,
Vu les tarifs 2020 approuvés par délibération du Conseil Syndical en date du 4 décembre 2019,
Vu les lois et décrets pris dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID 19

Monsieur MEUGIN Olivier, vice-président, EXPOSE la proposition de réduction de la redevance spéciale 2020 accordée dans le cadre de la crise sanitaire.

Dans le cadre de la crise sanitaire, beaucoup de professionnels ont interrompu leurs activités et n'ont donc pas produit de déchets malgré que la collecte ait été assurée.

Face à cette situation, Monsieur MEUGIN Olivier propose d'accorder une réduction de la redevance spéciale.

Monsieur MEUGIN Olivier précise que la liste des activités des professionnels pouvant bénéficier d'une réduction de la redevance spéciale 2020, en fonction de leurs activités et de la durée théorique de la fermeture de leurs établissements pouvant aller de 8 à 20 semaines, est annexé à la présente délibération.

Sur un total de 779 professionnels et de 910 125,54 € de redevances spéciales, 254 professionnels sont concernés soit une réduction de 72 333,39 € (soit en moyenne 25,55% de réduction) sur 283 139,17 € de redevances spéciales.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Bureau Syndical,
✓ APPROUVENT la réduction de la redevance spéciale 2020 accordée dans le cadre de la crise sanitaire

Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

ID : 039-253900633-20210113-13012021_2BS-DE



Réduction de la Redevance Spéciale accordée dans le cadre de la crise sanitaire

Code APE	Libellé	Nombre de professionnels	Nombre de bacs	Facturation 2020	1er confinement du 17/03 au 11/05 (02/06 pour rest)		2ème confinement du 30/10 au 15/12 (néant rest) puis couvre-feu		Total semaines impactées	Réduction possible (base année normale 52 semaines)
					En semaines	En semaines	En semaines	En semaines		
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	12	20	4 863,46 €	8	8	0	0	8	748,22 €
4519Z	Commerce d'autres véhicules automobiles	2	8	10 147,52 €	8	8	0	0	8	1 561,16 €
4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	21	31	2 669,48 €	8	8	0	0	8	410,69 €
4520B	Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	3	5	2 962,76 €	8	8	0	0	8	455,81 €
4532Z	Commerce de détail d'équipements automobiles	2	5	1 385,28 €	8	8	0	0	8	213,12 €
4540Z	Commerce et réparation de motocycles	2	2	696,43 €	8	8	0	0	8	107,14 €
4719B	Grands magasins	2	4	1 891,35 €	8	8	0	0	8	290,98 €
4743Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	1	1	898,56 €	8	8	0	0	8	138,24 €
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	1	2	1 015,88 €	8	8	0	0	8	156,29 €
4753Z	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé	2	2	711,36 €	8	8	0	0	8	109,44 €
4754Z	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	1	1	262,08 €	8	8	0	0	8	40,32 €
4759A	Commerce de détail de meubles	3	4	785,00 €	8	8	0	0	8	94,46 €
4759B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer	1	2	614,02 €	8	8	0	0	8	120,77 €
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	1	4	3 027,03 €	8	8	0	0	8	465,70 €
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	13	26	13 050,40 €	8	8	0	0	8	2 007,75 €
4772A	Commerce de détail de la chaussure	2	4	1 648,62 €	8	8	0	0	8	253,63 €
4775Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	2	3	1 359,80 €	8	8	0	0	8	209,20 €
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	1	1	96,10 €	8	8	0	0	8	14,78 €
4778A	Commerces de détail d'optique	5	7	2 325,04 €	8	8	0	0	8	357,70 €
4779Z	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	1	2	1 279,20 €	8	8	0	0	8	196,80 €
5610A	Restauration traditionnelle	34	100	68 048,95 €	11	9	9	20	20	26 172,67 €
5610C	Restauration de type rapide	21	41	18 576,53 €	11	9	9	20	20	7 144,82 €
5621Z	Services des traiteurs	1	5	5 366,40 €	11	9	9	20	20	2 064,00 €
5630Z	Débits de boissons	12	21	6 887,74 €	11	9	9	20	20	2 649,13 €
5914Z	Projection de films cinématographiques	1	3	2 352,90 €	11	9	9	20	20	904,96 €
8520Z	Enseignement primaire	2	7	2 869,76 €	8	8	0	0	8	441,50 €
8531Z	Enseignement secondaire général	11	85	44 370,02 €	8	8	0	0	8	6 826,16 €
8532Z	Enseignement secondaire technique ou professionnel	6	31	25 287,78 €	8	8	0	0	8	3 890,43 €
8542Z	Enseignement supérieur	1	29	17 401,06 €	8	8	0	0	8	2 677,09 €
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	2	2	1 160,64 €	8	8	0	0	8	178,56 €
8553Z	Enseignement de la conduite	1	1	96,10 €	8	8	4	4	12	22,18 €
8559A	Formation continue d'adultes	1	1	262,08 €	8	8	0	0	8	40,32 €
8623Z	Pratique dentaire	5	11	3 638,38 €	8	8	0	0	8	559,75 €
9311Z	Gestion d'installations sportives	4	9	3 773,96 €	11	9	9	20	20	1 451,52 €
9313Z	Activités des centres de culture physique	4	8	2 634,80 €	11	9	9	20	20	1 013,38 €
9491Z	Activités des organisations religieuses	1	2	614,02 €	11	9	9	20	20	236,16 €
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	6	18	4 312,81 €	11	9	9	20	20	1 658,77 €
9602A	Coiffure	19	28	5 996,15 €	8	8	4	4	12	1 383,73 €
9602B	Soins de beauté	3	5	1 033,35 €	8	8	4	4	12	238,47 €
en apports volontaires (CE de Dole)				779	1 824	910 125,54 €	339	93	93	72 333,39 €
TOTAL 216 Codes APE				254	541	283 139,17 €	339	93	93	72 333,39 €
TOTAL AVOIR				254	541	283 139,17 €	339	93	93	72 333,39 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2021
 Reçu en préfecture le 16/02/2021
 Affiché le
 ID : 039-253900633-20210113-13012021_2BS-DE

Code APE	Libellé	Nombre de professionnels	Nombre de bacs	Facturation 2020	Réduction possible (base année normale 52 semaines)
9 Codes	TOTAL AVOIR ORANGE	84	207	112 568,11 €	43 295,43 €
31 codes	TOTAL AVOIR BLANC	129	334	153 804,69 €	24 210,38 €
	TOTAL AVOIR en Apports volontaires	41	541	16 766,37 €	4 827,58 €
	TOTAL AVOIR	254	1824	283 139,17 €	72 333,39 €
	TOTAL 216 Codes APE	779	1824	910 125,54 €	339
	TOTAL AVOIR	254	541	283 139,17 €	72 333,39 €
Code APE	Libellé	Nombre de professionnels	Nombre de bacs	Facturation 2020	
9 Codes	AVOIR ORANGE	10,78%	11,35%	12,37%	
31 codes	AVOIR BLANC	16,56%	18,31%	16,90%	
	AVOIR APPORTS VOLONTAIRES	5,26%	1,84%	1,84%	
	TOTAL AVOIR	32,61%	29,66%	31,11%	